

# NON A LA STIGMATISATION DES CHÔMEURS, DU TRAVAIL POUR TOUTES ET TOUS !

Le conseil d'administration de Pôle Emploi vient d'adopter mercredi 20 Mai le déploiement de 200 conseillers pour le contrôle des chômeurs. Ces 200 contrôleurs seront choisis parmi le personnel en nombre déjà insuffisant.

« **Tous les demandeurs d'emploi seront susceptibles d'être contrôlés, de manière « ciblée », « aléatoire » ou après un signalement.** » Un dispositif censé empêcher les demandeurs d'emploi de « s'enkyster dans le chômage de longue durée ». « **Dans la loi, il est précisé que les demandeurs d'emploi doivent chercher un emploi activement. Pôle emploi doit contrôler, c'est normal d'appliquer** », a déclaré, pour défendre cette décision, **François Rebsamen**.

Pourtant le contrôle des chômeurs existe déjà : les demandeurs d'emploi inscrits sont tenus de faire des recherches, sous peine d'être radiés et de voir leurs allocations suspendues de quinze jours à six mois en cas de récidive.

**13 409 personnes ont été radiées en 2013** pour « insuffisance de recherche d'emploi »

On dénonce les chômeurs qui ne seraient pas assez "actifs" dans la recherche d'emploi !!

**Quelle hypocrisie scandaleuse !** Alors que les licenciements sont de plus en plus nombreux, encouragés par la nouvelle loi Macron, on essaie de stigmatiser et de criminaliser les personnes déjà victimes de ce système qui favorise la précarité imposée par le patronat !

## Qui sont les vrais fraudeurs ?

Avec 100 millions d'euros, la fraude aux allocations chômage représente 0,3 % des 30 milliards d'euros d'allocations versées chaque année et ne concerne que 0,003 % des demandeurs d'emploi indemnisés. Un montant dérisoire à comparer avec la fraude aux cotisations sociales des entreprises, **20 à 25 milliards d'euros selon la Cour des comptes, et l'évasion fiscale, 50 à 80 milliards d'euros**

**La fraude sociale est bien davantage le fait des employeurs que des salariés et des privés d'emploi !**

Le CUIP 45 refuse de telles pratiques et a décidé la création de :

**BICEPS**



## **La Brigade d'Intervention et de Contrôle de l'Efficacité de Pôle emploi et de ses Services.**

Nous vous appelons à venir soutenir son action : **Vendredi 12 juin 2015 à 9h**, devant l'agence Pôle emploi Avenue du général Patton à Orléans.

### COLLECTIF UNITAIRE INTERMITTENTS PRECAIRES 45

Collectif rassemblant des syndiqué.e.s ; des non-syndiqué.e.s et des organisations syndicales et professionnelles

